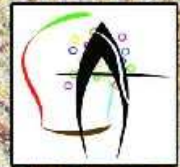




CODESRIA



CODESRIA

13

ème

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

« Face aux défis du XXI^{ème} Siècle : Promouvoir le Projet
Africain de société. Enjeu du continent »

Hubert Lukunga M.C. Ntumba
Université de Kinshasa

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

« Quand l'Europe a ses fantasmes économiques, ses utopies politiques (la construction de l'Europe), quand l'Amérique, dans un élan phallique, transperce le monde et, au moment, où le monde asiatique assimile le logos economicus, le Négro- Africain semble se présenter sans message pour le XXI^e Siècle. Quel est le message, par lequel, au- delà de tout misérabilisme du passé, le Négro- Africain s'inscrit dans la durée ? » J.G. Bidima, 1995.

« Naviguer sans destination précise n'a jamais été le propre de l'humain. La prospective est reine : l'histoire ne viendra jamais au rendez-vous si un peuple refuse de lui en fixer un ». A.L. Kabeya TSH., 2007.

« La pratique des sciences est liée à des projets et ne vise pas une vérité neutre et éthérée. C'est pourquoi, les paradigmes et disciplines scientifiques ne naissent pas de « rien » : ils s'insèrent dans l'histoire et les conflits des hommes », G. Fourez, 1974

Abstract

Pour sa XIII^{ème} Assemblée Générale, Le CODESRIA a retenu comme thème central des réflexions et discussions : « l'Afrique Face aux défis du XXI^{ème} » ; nous nous proposons d'intervenir dans ce sens, en focalisant et circonscrivant notre communication en ces termes : « Face aux défis du XXI^{ème} Siècle : Promouvoir le Projet Africain de Société. Enjeu du continent ».

En effet, il s'agit pour nous de chercher à mettre en exergue une question chaque fois escamotée dans nos Assemblées- et pourtant fondamentale, celle du Projet de société. Autrement dit, est-il possible de relever les défis pour l'Afrique sans un projet de société ? Question longtemps évitée comme si elle n'existait pas ... Nous voulons par là capitaliser les bilans du cinquantenaire des indépendances des Etats africains en se demandant si l'Afrique a un Projet de Société. Si oui, en quoi consiste-t-il ? De quelle manière l'a-t-elle géré jusqu'à ce jour ? Quelles sont les perspectives de sa promotion afin que l'Afrique s'épanouisse en tant qu'une société humainement humaine ? Les leaders politiques, les gouvernants et les universitaires africains sont- ils conscients de l'existence et de la pertinence de ce projet ? Celui qui fait parler de l'Afrique sur la scène mondiale au travers de certaines expressions

socio- politiques et historiques à l'instar de : mouvements sociaux et politiques, luttes des masses, grèves des étudiants, etc.

Par ignorance de ce cadre historico- idéologique de référence, c'est-à-dire le projet de société, les Etats africains ont eu difficile à établir les bilans du cinquantenaire de leurs indépendances et à envisager l'avenir avec optimisme et ferme détermination.

Pour son économie et sa clarté, notre communication sera scindée en quatre volets essentiels suivants :

I. Identification, nomination et configuration du Projet Africain de Société (P.A.S.)

L'Afrique a eu à générer son propre projet de société à travers les temps et les péripéties de son histoire (Traité Négrière, Esclavages, colonisation, décolonisation, indépendance, etc.) ; il reste celui avec lequel elle a toujours affronté les tempêtes et ouragans qui s'abattent sur elle et envisagé son avenir avec optimisme. Parce qu'elle sait ce qu'elle veut, d'où elle vient et où elle va. Elle regrette, chaque fois de constater que ses « enfants » ignorent, ce projet ou l'appréhendent mal et/ou partiellement. Les difficultés que rencontre l'Afrique pour son épanouissement se situent dans un conflit entre le projet africain de société et celui dit du développement de l'Afrique. Il nous faut aujourd'hui trancher. (H. Ntumba L.M.C. 2010) afin de comprendre pourquoi l'Afrique paraît refuser le développement (A. Kabou, 2004).

II. Reconnaissance, Adoption et prise en charge du Projet Africain de Société

L'Assemblée Générale du CODESRIA du 5-9 décembre 2011, nous offre une occasion de faire reconnaître le projet africain de société, *tel qu'il s'est révélé à nous*, de le faire adopter et prendre en charge par les intellectuels et les politiques du continent, car, il sera présenté dans sa totalité, sa cohérence et sa cohésion afin que chacun puisse y adhérer sans hésitation, sans aucun doute.

III. Auto- investissement des sciences sociales et humaines dans la promotion du Projet Africain de Société

Pour sa promotion, le Projet Africain de société sollicite sa prise en charge par les sciences sociales et humaines. Elle exige de celles-ci leur conversion en sciences sociales du Projet Africain de Société. *La sociologie du Projet Africain de Société* (H. Ntumba L.M.C., 2011)

conduira la barque jusqu'à l'autre rive ; elle en regorge les attributions et les compétences socio- historiques.

Les sciences sociales doivent se reconnaître dans la société africaine et celle-ci à son tour, se reconnaître elles, afin de cheminer ensemble pour la réalisation effective du Projet Africain des Société.

IV. Conversion de nos pratiques des sciences sociales et humaines à la prospective

Notre exercice des sciences sociales aura, dans ce contexte, une seule et unique approche théorico-méthodologique, celle de la prospective. Car, il s'agit d'une pratique méthodologique que n'exercent que quelques rares scientifiques au niveau du continent, la majorité étant en encore dans l'ignorance de celle-ci. Pour cela, les sciences sociales et humaines devraient s'appuyer sur *les problématiques de la philosophie, de la sociologie et de l'économie des « utopies » sociales* (cités idéales) (H. Ntumba L.M.C., 2011) en reconnaissant qu'elles sont de l'ordre du possible et du souhaitable parce qu'ayant pour préoccupation un « projet de société » à produire et non à reproduire. La prospective, science ayant pour objet *l'avenir*, comprend celui-ci dans le sens d'une société nouvelle à produire et à faire assoir historiquement. Elle s'appuiera aussi sur le débat relatif à la prise en charge de l'exercice de la prospective par *la philosophie negro- africaine contemporaine* dans ces responsabilités historico- épistémologiques majeures (J. G., Bidima, 1995). Les utopies sociales, - même considérées et prises dans la logique de l'irréalisable- font courir le monde et contribuent énormément à l'écriture de l'histoire.

V. En Conclusion

Relever les défis du XXI^{ème} Siècle pour l'Afrique signifie « Promouvoir le Projet Africain de Société » comme enjeu continental du centenaire. Cette échéance est retenue en fonction des indépendances des Etats Africains. L'année 2060, nous attend pour un bilan relatif à la prise en charge et la promotion de ce de ce Projet.

En fait, nous voulons profiter de la 13^e Assemblée Générale du CODESRIA afin de livrer à la communauté intellectuelle africaine, les trouvailles de nos recherches (post doctorales) sur la prospective de l'Afrique, son projet de société et son avenir.

Entreprises depuis plus d'une dizaine d'années, ces recherches nous ont conduit à mettre au point notre propre organe de publication : *Prospective Papers/ Carnets Trimestriels de Prospective*. Nous y avons déjà présenté trois dossiers primordiaux en rapport avec nos préoccupations ; il s'agit de :

- « Projet Africain de Société. Enjeu du centenaire », in *Prospective Papers*, Vol I, n° 1-2, Janvier- Juin, 2010.
- « Des sciences coloniales aux sciences sociales. A l'horizon des connaissances congolaises contemporaines » in *Prospective Papers*, Vol I, n° 3-4, Juillet-Décembre, 2010.
- « Pour une sociologie du Projet Africain de Société. Présupposés heuristiques-Bases épistémologiques- contributions diverses », in *Prospective Papers*, Vol II, n° 1-2, Janvier-Juin, 2011.